

GL2S PATRIMOINE

Société d'Investissement à Capital Variable

3 rue du Pas-de-la Mule - 75004 PARIS

RCS PARIS 792 334 070

RAPPORT ANNUEL AU 29 DECEMBRE 2017

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

La SICAV a pour objectif la recherche d'une surperformance par rapport à son indicateur de référence constitué de 50 % FTSE MTS EMU GOV BOND 5-7 ans + 50 % CAC 40, sur la durée de placement recommandée.

L'indicateur est retenu sur les cours de clôture, exprimé en euro, coupons ou dividendes réinvestis.

La stratégie de gestion est discrétionnaire et utilise le principe de la diversification des investissements entre les différentes classes d'actifs en fonction des anticipations du gérant.

La politique de gestion est déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de la conjoncture, des différents secteurs d'activité et des anticipations d'évolution de taux, sans privilégier un secteur d'activité ou une zone géographique déterminée.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

La SICAV s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- de 0 % à 60 % sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents et de toutes tailles de capitalisation, de tous les secteurs, dont :
 - de 0 % à 10 % aux marchés des actions de petite capitalisation (<150 millions d'euros) ;
 - de 0 % à 10 % aux marchés des actions de pays émergents ;
 - de 0 % à 20 % aux marchés des actions liées à l'or et matières premières.
- de 40 % à 100 % en instruments de taux (y compris monétaires et liquidités) d'émetteurs de toutes zones géographiques, souverains, du secteur public et privé de toutes notations ou non notés dont :
 - de 0 % à 100 % en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou jugé inférieur à A3 pour le court terme ou BBB pour le long terme, ou non notés.

La fourchette de sensibilité de la partie obligataire est comprise entre 0 et 7.

- de 0 % à 20 % sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations ou non notées, d'émetteurs internationaux, de toutes zones géographiques, de tous secteurs économiques, dont les actions sous-jacentes pourront être de toute taille de capitalisation ;
- de 0 % à 100 % au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions n'excède pas 100 % de l'actif.

La SICAV est investie :

- en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire ;
- jusqu'à 50 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger dont jusqu'à 30 % de son actif net en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger, autres que ceux relevant du 1° de l'article R.214-32-42 du Code Monétaire et Financier, remplissant les conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13.

Elle peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme fermes ou optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers et des titres intégrant des dérivés simples ou complexes, dans un but tant de couverture que d'exposition des risques d'action, de taux, et de couverture du risque de change ;
- emprunts d'espèces, dépôts.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 19 AVRIL 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, conformément aux textes légaux et réglementaires et aux statuts sociaux, pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé et vous demander d'approuver les comptes arrêtés au 29 décembre 2017.

I COMPTE RENDU D'ACTIVITE

- Commentaire de gestion

La valeur liquidative du 29 décembre permet d'afficher pour 2017 une performance nette de tous frais de **+8,68 %**. Elle se compare favorablement aux +6,26 % de sa référence (+0,84 % pour le FTSE MTS 5-7 ans et +11,69 % pour le CAC 40 NR).

► Poche TAUX :

Allocation « Obligations » : + 1,7 point (45,3 % du portefeuille dont 17,9 % de Structurés)

Principaux mouvements :

Achats 13 Structurés Autocall, AKUO 4,25 % 2023, BIRD (REALITES) 6,00 % 2020, Titre Participatif BNP PARIBAS, BOLLORE 2,00 % 2022, CMA CGM 6,50 % 2022, REALITES 9,00 % 2019, Tracker Double Short Bund, FCP UNION TAUX VARIABLE.

Sorties 11 Structurés Autocall, GROUPAMA 7,875 % 2039, PLAY 5,25 % 2019, FCP ELAN OBLIG BEAR.

CONTRIBUTIONS LES PLUS POSITIVES : ROTHSCHILD TV Perp (+60,3 %), Titre Participatif BNP PARIBAS (+30,9 %), GROUPAMA 6,00 % 2027 (+19,5 %), CREDIT LYONNAIS TMO TSDI (+40,8 %)

CONTRIBUTIONS LES PLUS NEGATIVES : Structuré CARREFOUR 6,20 % 2018 (-25,9 %), Structuré CARREFOUR 6,40 % 2018 (-18,9 %)

Allocation « Monétaire » : + 5,9 points (16,8 % du portefeuille)

► Poche ACTIONS :

Allocation « Actions » : - 7,6 points (37,9 % du portefeuille)

Principaux mouvements :

Achats ALTRAN TECHNOLOGIES, APERAM, ECONOCOM, GLOBAL ECOPOWER, IPSEN, MADVERTISE, ROCHE, ROTHSCHLID, SPIE, TELEPERFORMANCE, TOUAX, TURBO PUT €/€, ORANGE.

Ventes totales BOLLORE, ING GROEP, OENEO, TECHNICOLOR, VOLTALIA, LVMH, RENAULT.

Couverture : ont été mises en place une 1^{ère} couverture partielle avant l'élection présidentielle et une 2^{ème} couverture début novembre sur CAC40 à 5512.

CONTRIBUTIONS LES PLUS POSITIVES : FCP MCA ENTREPRENDRE PME (+16,2 %), VINCI (+30,3 %), WENDEL (+28,5 %), XILAM ANIMATION (+16,6 %)

PERFORMANCES REMARQUABLES : EIFFAGE (+27,6 %), LDC (+23,6 %), TOUAX (+27,7 %), CAP GEMINI (+22,2 %), LVMH (+15,6 %), VIVENDI (+18,3 %)

CONTRIBUTIONS LES PLUS NEGATIVES : TURBO PUT EURO DOLLAR (-24,7 %), TECHNICOLOR (-21,8 %), ELIOR (-17,7 %)

Le trading régulièrement réalisé sur l'ensemble de la poche actions (BOLLORE, ARKEMA, EIFFAGE, FNAC DARTY, ILIAD, KAUFMAN&BROAD, NEXANS, ...) a contribué à améliorer la performance globale de la SICAV. Le MONEP dégage globalement une contribution annuelle positive due à la stratégie structurelle menée sur le canton alors même qu'un décaissement est venu grever la performance lors de la couverture partielle avant l'élection présidentielle contre le « risque Le Pen/Mélenchon ».

Proportion d'OPC MCA FINANCE détenus en portefeuille : 7,90 %

Perspectives 2018 : Les politiques monétaires menées en 2017 par la FED et la BCE devraient se poursuivre en 2018 du fait de la bonne tenue de la situation économique. La FED va continuer ses remontées de taux directeur à 2 ou 3 reprises (3 en 2017). La BCE, bien en amont de la FED dans le cycle de normalisation, se contentera de réduire à nouveau ses rachats de dette (déjà abaissés de 60 à 30 €Mds/mois en 2017) en fonction de l'amélioration de la conjoncture. En conséquence, les taux courts et longs US vont augmenter, de même que les taux longs Zone €. Les taux courts Zone € resteront négatifs avec l'espoir d'être moins négatifs au 2nd semestre qu'au 1er. Les investissements obligataires demeurent donc à risque, en dehors des taux variables (qui se raréfient).

Concernant les actions, le futur est plus difficilement lisible. Nous avons des points positifs tels que le niveau de croissance, l'amélioration du chômage, des anticipations positives de croissance des résultats ... En contrepartie il faut avoir en tête que le rythme de croissance de ces résultats sera moindre en 2018 qu'en 2017. Par ailleurs, les abondantes liquidités mondiales qui ont nourri la hausse des actions vont l'être un peu moins ... Enfin, différents risques « oubliés » par le marché demeurent : Catalogne/Espagne, dénouement du Brexit, fragilisation de Merkel en Allemagne, missiles coréens, ... La performance des actions en 2018 ne devrait pas atteindre celle de l'année précédente ... tout en se révélant supérieure à celle des autres classes d'actifs. Nous pensons néanmoins que le cycle devrait encore favoriser les valeurs moyennes et petites.

- **Résultats de l'exercice**

L'actif net au 29 décembre 2017 était de 8.635.065,63. € contre 6.130.223,81 € au 30 décembre 2016. Aux mêmes dates, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 1.347,57€ contre 1.239,95 €.

- **Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Conformément au règlement général de l'AMF, article 314-82, nous vous informons que les Frais de Transactions facturés dans le cadre du mandat de gestion en 2017 et calculés au niveau de l'ensemble de ces mêmes actifs gérés par MCA FINANCE, se décomposent en **Frais d'Intermédiation** pour **20%** se répartissant à hauteur de **91%** pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS et de **9%** pour les tiers négociateurs et en **Commissions de Mouvement** pour **80 %** se répartissant à hauteur de **9%** pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS et de **91%** pour la société de gestion MCA FINANCE.

- **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

- **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Sélection des intermédiaires

En qualité de société de gestion de portefeuille et compte-tenu des caractéristiques spécifiques de son activité, MCA FINANCE sélectionne des intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de la transmission pour votre compte, des ordres résultant des décisions d'investissement relatives à la gestion de votre portefeuille.

Cette obligation de moyens consiste donc à sélectionner ses intermédiaires selon un certain nombre de critères (et en tout 1er lieu, le critère du prix total), à contrôler l'efficacité de sa politique de sélection, à la mettre à jour régulièrement et à vous tenir informé des changements significatifs. Cette "Best Sélection" a pour but la primauté des intérêts du client.

Politique Générale d'exécution des ordres

MCA FINANCE applique des procédures destinées à permettre une exécution rapide et équitable des ordres au mieux des intérêts du client, selon ses instructions, soit dans le cadre de la gestion sous mandat, ou bien pour la Réception-Transmission d'Ordres. Ces procédures prévoient notamment que les ordres soient enregistrés et traités avec célérité et précision dans l'ordre de leur réception en tenant compte des conditions de marché concernant la RTO.

Une fois l'ordre exécuté, le client ou son mandataire reçoit dans les meilleurs délais par l'intermédiaire du CIC, les informations essentielles concernant cette exécution.

MCA FINANCE choisit pour l'ensemble de sa clientèle, de faire exécuter les ordres sur les valeurs françaises et étrangères en priorité sur les marchés réglementés, tels que la Bourse de Paris - Nyse Euronext, qui assurent au mieux la rencontre de multiples intérêts acheteurs et vendeurs, de manière à aboutir à la conclusion des transactions. MCA FINANCE, comme le CIC, considère que les marchés réglementés assurent la meilleure probabilité et la meilleure rapidité d'exécution des ordres, ainsi que la meilleure sécurité de paiement et de transfert de propriété des titres, permettant d'offrir, dans la plupart des cas, le meilleur résultat possible pour ses clients.

Parallèlement, MCA FINANCE se réserve la possibilité d'utiliser d'autres canaux pour transmettre et exécuter les ordres des clients comme les "plates-formes multilatérales de négociation", soit directement, soit via le CIC. Cette démarche est incluse dans sa politique d'exécution sous réserve qu'elle présente des garanties au moins équivalentes aux marchés réglementés.

Des procédures de conformité et de contrôle sont en place pour évaluer régulièrement l'efficacité des dispositifs mis en œuvre dans le cadre des politiques de "Best Sélection" et de "Best Exécution".

- **Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)**

Bien que sensibilisée, la politique d'investissement de la SICAV GL2S PATRIMOINE ne prend pas simultanément en compte les critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG). Néanmoins, MCA FINANCE peut adopter le principe d'un ou plusieurs des critères ESG mais n'a pas formalisé leur utilisation dans le processus de décisions d'investissement de cette SICAV.

- **Information relative à la politique de rémunération de la société de gestion**

MCA FINANCE a mis en place une politique de rémunération, en conformité avec les règles de bonne conduite, qui limite les prises de risques notamment en matière de conflits d'intérêts.

En cas de de rémunération variable, celle-ci se fonde sur des critères qualitatifs.

Le montant total des rémunérations fixes est de 659.505 € et le montant total des rémunérations variables est de 102.202 € lié à l'activité et au bilan.

Au sens de la directive AIFM, les collaborateurs concernés par la politique de rémunération sont les personnes ayant un impact sur les risques de la société.

Le montant agrégé des rémunérations par catégories de salariés est de 280.047 € pour la direction, de 330.730 € pour la gestion et de 146.634 € pour le contrôle.

- **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

- **Effets de levier**

Pour mémoire, ils sont calculés :

- selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement Délégué (UE) 231/2013)

La SICAV n'a pas recours à l'effet de levier.

- **Événements intervenus au cours de l'exercice**

16 mai 2017 : suppression de la possibilité d'effectuer des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres et ajout de la possibilité d'intervenir sur des EMTN intégrant des dérivés complexes.

7 novembre 2017 : suppression de la classification « Diversifié ».

Consécutivement à la mise en œuvre d'innovations issues de « FROG » (French Routes and Opportunities Garden), l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a modifié son instruction DOC-2011-19 concernant entre autres les « classifications AMF ».

La classification « Diversifié » devant être supprimée au 31 décembre 2017, le DICI/prospectus de GL2S PATRIMOINE a été modifié en conséquence afin de faire disparaître toute référence à ladite classification.

II AFFECTATION DES RESULTATS

Le résultat de l'exercice, composé du résultat net de 155.520,84 € et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de 8.602,31 €, s'élève à 164.123,15 € contre 110.311,94 € à la clôture de l'exercice précédent.

Les sommes distribuables afférentes au résultat, constituées du report à nouveau de 510.024,59 € et du résultat de l'exercice de 164.123,15 €, s'élèvent à 674.147,74 €. Conformément à l'article 27 des statuts sociaux, elles seront intégralement reportées.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Les sommes distribuables afférentes aux plus-values nettes de l'exercice, constituées des plus-values nettes antérieures non distribuées de 340.721,37 € et des plus-values nettes de l'exercice de 393.573,29 €, s'élèvent à 734.294,66 €. Conformément à l'article 27 des statuts sociaux, elles seront intégralement reportées.

III GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'ordonnance 2017-1162 du 12 juillet 2017, du décret 2017-1174 du 18 juillet 2017 et de l'article L. 225-37 du code de commerce, nous vous communiquons les informations ci-après :

1- Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire durant l'exercice (article L. 225-37-4-1° du Code de commerce)

* **Monsieur Gabriel BONNIN**

- Président-Directeur Général de la SICAV GL2S PATRIMOINE
- Gérant de la SARL LA PALFRONIERE – LES HERBIERS
- Gérant de la SARL RANGEARD – LES HERBIERS
- Président de la CUMA FERTILIS
- Président de trois associations loi 1901 : ASSELVEN, HIPPICURIENS – EQUI ALTITUDE

* **Monsieur Laurent BONNIN**

- Administrateur de la SICAV GL2S PATRIMOINE

* **Madame Stéphanie DARDILHAC**

- Administrateur de la SICAV GL2S PATRIMOINE

2- Conventions soumises à autorisation préalable du conseil d'administration (article L. 225-37-4-2°)

Aucune convention intervenant, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, n'a été signée avec la SICAV.

3- Délégations accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 (article L. 225-37-4-3°)

Sans objet.

4- Compte rendu des rémunérations et avantages versés à chaque mandataire (article L. 225-37-3)

Néant.

5- Montant des rémunérations et des avantages de toutes nature versés par les sociétés contrôlées à chaque mandataire (article L. 225-37-3)

Sans objet.

6- Modalités d'exercice de la Direction générale prévues à l'article L. 225-51-1 (article L. 225-37-4-4°)

Aucun changement n'est intervenu. La Direction générale de la SICAV continue d'être assurée par le Président du conseil d'administration.

Le conseil d'administration

AVERTISSEMENT

La SICAV n'est pas intervenue sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

S5834 GL2S PATRIMOINE

BILAN ACTIF

	29/12/2017	30/12/2016
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	8 453 861,46	5 717 999,52
Actions et valeurs assimilées	2 864 340,95	2 605 326,71
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 864 340,95	2 605 326,71
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	3 227 649,28	2 309 198,44
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 227 649,28	2 309 198,44
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	2 312 309,13	803 474,37
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 312 309,13	803 474,37
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	49 562,10	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	49 562,10	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	2 169,38	915,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 169,38	915,00
Comptes financiers	216 277,30	428 262,73
Liquidités	216 277,30	428 262,73
Total de l'actif	8 672 308,14	6 147 177,25

BILAN PASSIF

	29/12/2017	30/12/2016
Capitaux propres		
Capital	7 226 623,23	5 473 839,40
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	340 721,37	260 024,02
Report à nouveau (a)	510 024,59	283 192,33
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	393 573,29	2 856,12
Résultat de l'exercice (a, b)	164 123,15	110 311,94
Total des capitaux propres	8 635 065,63	6 130 223,81
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	12 408,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	12 408,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	12 408,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	24 834,51	16 953,44
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	24 834,51	16 953,44
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	8 672 308,14	6 147 177,25

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2017	30/12/2016
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Indices		
PXAXH8P00040 PXA/0318/PUT /5,500. INDICE CAC 40	675 547,95	0,00
Total Indices	675 547,95	0,00
Total Options	675 547,95	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	675 547,95	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	675 547,95	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Actions et assimilés		
AK1XF8P00001 AK1/0118/PUT /100. ARKEMA	40 307,63	0,00
CP1XF8P00004 CP1/0118/PUT /96. CAP GEMINI	40 942,83	0,00
CR1XF8P00008 CR1/0118/PUT /14.5 Credit Agricole	86 737,49	0,00
EX1XF8P00005 EX1/0118/PUT /22.5 Vivendi Universal	58 961,91	0,00
TO1XF8P00004 TO1/0118/PUT /46. TOTAL	60 127,40	0,00
Total Actions et assimilés	287 077,26	0,00
Total Options	287 077,26	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	287 077,26	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	287 077,26	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2017	30/12/2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	67 775,85	58 545,62
Produits sur obligations et valeurs assimilées	177 060,91	113 125,14
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	244 836,76	171 670,76
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	286,37	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	286,37	0,00
Résultat sur opérations financières (I - II)	244 550,39	171 670,76
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	89 029,55	62 410,84
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	155 520,84	109 259,92
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	8 602,31	1 052,02
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	164 123,15	110 311,94

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

COMPTABILISATION DES REVENUS

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattache.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

COMPTABILISATION DES ENTREES ET SORTIES EN PORTEFEUILLE

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

L'OPC a opté pour :

- le mode capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report pour les revenus.
- le mode capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report pour les plus-values ou moins-values nettes réalisées.

FRAIS DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT

Les frais de gestion sont prévus par le prospectus complet de l'OPC.

- Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion : 1,20% TTC sur la base de l'actif net.
- Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) : 2,00 % TTC maximum sur la base de l'actif net.
- Commission de surperformance : néant.

Rétrocessions de commissions perçues par l'OPC : la politique de comptabilisation de ces rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion. Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion.

Les frais effectivement supportés par l'OPC figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes ... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

FRAIS DE TRANSACTION

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement perçues : 85 % par la société de gestion, 15 % par le dépositaire.

Prélèvement sur chaque transaction :

- Bourse France : 0,50 % TTC maximum dont 22 € TTC maximum pour le dépositaire.
- Bourse étrangère : 0,50 % TTC maximum dont 60 € maximum pour le dépositaire.

METHODES DE VALORISATION

Lors de chaque valorisation, les actifs de la SICAV sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

Etc ...

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille : Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de titrisation :

Evaluation au dernier cours de Bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

Pensions livrées à l'achat :

Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

Rémérés à l'achat :

Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

Emprunts de titres :

Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

Titres donnés en pension livrée :

Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

Prêts de titres :

Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non-cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire

Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :

- A leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
- La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
- Exception : les BTF/ BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents.

Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : dernier cours de bourse du jour ou cours de compensation du jour

Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines: dernier cours de bourse du jour ou cours de compensation du jour

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

Options cotées sur des Places européennes : dernier cours de bourse du jour ou cours de compensation du jour

Options cotées sur des Places nord-américaines : dernier cours de bourse du jour ou cours de compensation du jour

Opérations d'échange (swaps) :

Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

L'évaluation des swaps d'indice au prix de marché est réalisée par l'application d'un modèle mathématique probabiliste et communément utilisé pour ces produits. La technique sous-jacente est réalisée par simulation de Monte-Carlo.

Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

METHODE D'EVALUATION DES ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal, les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

GARANTIES DONNEES OU RECUES

Néant.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2017	30/12/2016
Actif net en début d'exercice	6 130 223,81	5 285 233,31
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	3 208 771,86	611 890,23
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 313 395,34	-80 633,75
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	508 619,66	241 665,48
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-92 843,18	-198 030,98
Plus-values réalisées sur contrats financiers	69 242,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-64 314,00	0,00
Frais de transaction	-51 298,88	-40 490,89
Différences de change	420,86	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	72 639,90	201 330,49
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>423 772,85</i>	<i>351 132,95</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>351 132,95</i>	<i>149 802,46</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	11 478,10	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>11 478,10</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	155 520,84	109 259,92
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	8 635 065,63	6 130 223,81

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	1 180 848,60	13,68
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	333 949,77	3,87
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	1 085 417,77	12,57
Titres participatifs	156 130,00	1,81
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	471 303,14	5,46
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	3 227 649,28	37,38
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Indices	675 547,95	7,82
TOTAL Opérations de couverture	675 547,95	7,82
Autres opérations		
Actions et assimilés	287 077,26	3,32
TOTAL Autres opérations	287 077,26	3,32

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2017
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2017
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2017
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			682 062,20
	FR0010231936	MCA GTD C FCP 3DEC	309 628,20
	FR0011668011	MCA ENTR.PME C 3D	372 434,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			682 062,20

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2017	30/12/2016
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	510 024,59	283 192,33
Résultat	164 123,15	110 311,94
Total	674 147,74	393 504,27

	29/12/2017	30/12/2016
D1 PART DIST D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	674 147,74	393 504,27
Capitalisation	0,00	0,00
Total	674 147,74	393 504,27
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	6 407,842	4 943,907
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2017	30/12/2016
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	340 721,37	260 024,02
Plus et moins-values nettes de l'exercice	393 573,29	2 856,12
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	734 294,66	262 880,14

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2017	30/12/2016
D1 PART DIST D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	734 294,66	262 880,14
Capitalisation	0,00	0,00
Total	734 294,66	262 880,14
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	6 407,842	4 943,907
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
31/12/2013	D1 PART DIST D	4 735 743,04	4 525,299	1 046,50	0,00	0,00	0,00	37,30
31/12/2014	D1 PART DIST D	4 295 283,05	3 991,490	1 076,11	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2015	D1 PART DIST D	5 285 233,31	4 470,079	1 182,36	0,00	0,00	0,00	0,00
30/12/2016	D1 PART DIST D	6 130 223,81	4 943,907	1 239,95	0,00	0,00	0,00	0,00
29/12/2017	D1 PART DIST D	8 635 065,63	6 407,842	1 347,57	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
D1 PART DIST D		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	2 437,28900	3 208 771,86
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-973,35400	-1 313 395,34
Solde net des Souscriptions / Rachats	1 463,93500	1 895 376,52
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	6 407,84200	

COMMISSIONS

	En montant
D1 PART DIST D	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	43 958,45
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	43 958,45
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	43 958,45
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	43 958,45
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2017
FR0011404433 D1 PART DIST D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,12
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	89 104,01
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	74,46

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2017
Créances	Coupons et dividendes	2 169,38
Total des créances		2 169,38
Dettes	Frais de gestion	24 834,51
Total des dettes		24 834,51
Total dettes et créances		-22 665,13

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	8 404 299,36	97,33
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	2 864 340,95	33,17
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	3 227 649,28	37,38
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	2 312 309,13	26,78
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	2 169,38	0,03
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-24 834,51	-0,29
CONTRATS FINANCIERS	37 154,10	0,43
OPTIONS	37 154,10	0,43
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	216 277,30	2,50
DISPONIBILITES	216 277,30	2,50
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	8 635 065,63	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées						2 864 340,95	33,17
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						2 864 340,95	33,17
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)						2 806 920,95	32,51
TOTAL BELGIQUE						59 570,00	0,69
BE0974313455 ECONOCOM GROUP			EUR	10 000		59 570,00	0,69
TOTAL SUISSE						84 249,74	0,98
CH0012032048 ROCHE HOLDING BJ			CHF	400		84 249,74	0,98
TOTAL FRANCE						2 452 616,21	28,40
FR0000031684 ROTHSCHILD AND CO			EUR	2 300		70 230,50	0,81
FR0000033003 TOUAX			EUR	4 900		57 281,00	0,66
FR0000034639 ALTRAN TECHNOLOGIES			EUR	4 600		63 894,00	0,74
FR0000051807 TELEPERFORMANCE			EUR	1 100		131 395,00	1,52
FR0000120172 CARREFOUR			EUR	2 600		46 904,00	0,54
FR0000120271 TOTAL			EUR	3 499		161 111,46	1,87
FR0000120628 AXA			EUR	5 000		123 675,00	1,43
FR0000121204 WENDEL			EUR	1 000		144 400,00	1,67
FR0000121667 ESSILOR INTL			EUR	800		91 960,00	1,06
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC			EUR	800		56 688,00	0,66
FR0000125007 SAINT-GOBAIN			EUR	3 200		147 136,00	1,70
FR0000125338 CAPGEMINI			EUR	2 000		197 780,00	2,33
FR0000125346 INGENICO GROUP			EUR	1 400		124 614,00	1,44
FR0000125486 VINCI			EUR	1 900		161 785,00	1,87
FR0000127771 VIVENDI			EUR	6 000		134 520,00	1,56
FR0000133308 ORANGE			EUR	4 800		69 480,00	0,80
FR0004035913 ILIAD			EUR	800		159 800,00	1,85
FR0004191674 DIRECT ENERGIE			EUR	2 000		78 980,00	0,91
FR0010259150 IPSEN			EUR	1 000		99 570,00	1,15
FR0010812230 MADVERTISE			EUR	40 000		60 800,00	0,70
FR0011289198 GLOBAL ECOPOWER REGPT 0712			EUR	20 800		62 400,00	0,72

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0011950732 ELIOR GROUP			EUR	5 700		98 182,50	1,14
FR0012757854 SPIE			EUR	2 950		64 029,75	0,74
FR0013204336 LDC			EUR	400		46 000,00	0,53
TOTAL LUXEMBOURG						72 972,50	0,85
LU0569974404 APERAM			EUR	1 700		72 972,50	0,85
TOTAL PAYS-BAS						137 512,50	1,59
NL0011794037 KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE			EUR	7 500		137 512,50	1,59
TOTAL Warrants négo. sur un marché régl. ou assimilé						57 420,00	0,66
TOTAL ALLEMAGNE						57 420,00	0,66
DE000CB3AC10 WPEUR/USD 1,3567 PERP. CMBK			EUR	44 000		57 420,00	0,66
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						3 227 649,28	37,38
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						3 227 649,28	37,38
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						1 180 848,60	13,67
TOTAL FRANCE						700 936,49	8,11
FR0011302793 VALLOUREC 3,25%12-020819	03/08/2012	02/08/2019	EUR	1	3,25	105 466,23	1,22
FR0011337872 RALLYE 5%12-151018 EMTN	15/10/2012	15/10/2018	EUR	1	5,00	104 470,89	1,21
FR0011505957 REALITES 9%13-120719	12/07/2013	12/07/2019	EUR	260	9,00	29 452,77	0,34
FR0013233426 BOLLORE 2%17-250122	25/01/2017	25/01/2022	EUR	1	2,00	104 644,45	1,21
FR0013299500 BIRD 6%17-301123	28/11/2017	30/11/2023	EUR	10	6,00	100 028,74	1,16
FR0013301066 AKUO ENERGY 4,25%17-081223	08/12/2017	08/12/2023	EUR	75	4,25	75 416,05	0,87
XS1384278203 FAURECIA 3,625%16-150623	01/04/2016	15/06/2023	EUR	100	3,625	105 721,25	1,22
XS1647100848 CMA CGM 6,5%17-150722	13/07/2017	15/07/2022	EUR	70	6,50	75 736,11	0,88
TOTAL LUXEMBOURG						220 796,11	2,56
XS1382387170 HLD EUROPE 5,65%16-310321	31/03/2016	31/03/2021	EUR	2	5,65	220 796,11	2,56
TOTAL PAYS-BAS						259 116,00	3,00
FR0013259710 BNP EDF 2.65% 06/2020	05/06/2017	08/06/2020	EUR	260		259 116,00	3,00
TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé						333 949,77	3,87
TOTAL ALLEMAGNE						98 781,00	1,14
FR0013280633 COMMERZBANK TV17-20 IDX	05/09/2017	03/09/2020	EUR	100		98 781,00	1,14
TOTAL ROYAUME UNI						135 898,77	1,58
XS0197703118 ROTHSCHILD TV04-PERP.EMTN	05/08/2004	31/12/2050	EUR	150		135 898,77	1,58
TOTAL PAYS-BAS						99 270,00	1,15

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013270238 BNP ST.GOBAIN 3%0720 EMTN INDX	27/07/2017	27/07/2020	EUR	100		99 270,00	1,15
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						1 085 417,77	12,57
TOTAL ALLEMAGNE						387 302,11	4,49
FR0013263134 COMMERZBANK ORA 3,7%17-240620	23/06/2017	24/06/2020	EUR	260	3,70	256 946,04	2,98
FR0013270295 COMMERZBANK TV17-20 IDX	24/07/2017	22/07/2020	EUR	130		130 356,07	1,51
TOTAL FRANCE						389 767,66	4,51
FR0012618403 EXA CARREFOUR 6,20% 2018 INDX	18/03/2015	19/03/2018	EUR	120	3,10	78 998,13	0,91
FR0012618502 EXA CARREFOUR 6,40% 2018 INDX	04/03/2015	19/03/2018	EUR	200	6,40	150 209,53	1,74
FR9347FS3265 CA CIB FS TV17-071220 TOTAL	06/12/2017	07/12/2020	EUR	160		160 560,00	1,86
TOTAL LUXEMBOURG						205 758,00	2,38
FR0012799146 SGIS PH+ ENGIE 3Y	23/06/2015	18/06/2018	EUR	210		205 758,00	2,38
TOTAL PAYS-BAS						102 590,00	1,19
FR0013291671 BNP PARIBAS ISS.TV271020 INDX	26/10/2017	27/10/2020	EUR	100		102 590,00	1,19
TOTAL Titres participatifs						156 130,00	1,81
TOTAL FRANCE						156 130,00	1,81
FR0000140063 BNP PARIBAS TPA 84 TR.1-2	09/07/1984	31/12/2050	EUR	1 300		156 130,00	1,81
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						471 303,14	5,46
TOTAL FRANCE						471 303,14	5,46
FR0000165912 CREDIT LYONNAIS TMO DEC86 TSDI	08/12/1986	31/12/2050	EUR	150 000		111 391,21	1,29
FR0000572646 BNP PARIBAS TMO OCT85 TSDI	16/09/1985	31/12/2050	EUR	220 000		165 911,36	1,92
FR0010167247 CNP ASSUR.TV05-PERP.TR.A TSDI	23/02/2005	31/12/2050	EUR	65		67 339,01	0,78
FR0010815464 GROUPAMA 7,875%09-271039	27/10/2009	27/10/2039	EUR	1		57 618,56	0,67
XS1089828880 LOXAM 7%14-230722 REG-S SUB	23/07/2014	23/07/2022	EUR	65	7,00	69 043,00	0,80
TOTAL Titres d'OPC						2 312 309,13	26,78
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						2 312 309,13	26,78
TOTAL FRANCE						2 312 309,13	26,78
FR0000979825 UNION CASH FCP 3DEC			EUR	1,906		975 570,22	11,29
FR0000984254 UNION DOLLAR CASH FCP 3DEC			USD	191		282 894,27	3,28
FR0007085121 UNION TAUX VARIABLE FCP 3DEC			EUR	136,978		249 994,44	2,90
FR0010231936 MCA GTD C FCP 3DEC			EUR	180,921		309 628,20	3,59
FR0010869578 LYX.DAILY DOUB.SH.BD UCITS ETF			EUR	3 400		121 788,00	1,41
FR0011668011 MCA ENTREPREND.PME C FCP 3DEC			EUR	200		372 434,00	4,31

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Contrats financiers						37 154,10	0,43
TOTAL Engagements à terme conditionnels						37 154,10	0,43
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé						37 154,10	0,43
TOTAL AUTRES PAYS						37 154,10	0,43
AK1XF8P00001 AK1/0118/PUT /100.			EUR	-12		-1 044,00	-0,01
CP1XF8P00004 CP1/0118/PUT /96.			EUR	-13		-884,00	-0,01
CR1XF8P00008 CR1/0118/PUT /14.5			EUR	-85		-6 205,00	-0,07
EX1XF8P00005 EX1/0118/PUT /22.5			EUR	-55		-2 805,00	-0,03
PXAXH8P00040 PXA/0318/PUT /5,500.			EUR	21		49 562,10	0,57
TO1XF8P00004 TO1/0118/PUT /46.			EUR	-30		-1 470,00	-0,02

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



JPA
Audit
France – Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 29 Décembre 2017

SICAV GL2S PATRIMOINE

Société d'Investissement à Capital Variable

CIC : 6, avenue de Provence
75009 - PARIS
Etablissement Dépositaire



**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 29 Décembre 2017**

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SICAV GL2S PATRIMOINE relatifs à l'exercice clos le 29 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion de la société de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les autres documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 Mars 2018

Le Commissaire aux Comptes

JPA



Pascal ROBERT